



## Working Paper : Année européenne du dialogue interculturel 2008 :

### FRANCE

#### 1.1 la question de l'immigration et de l'inter culturalité en France

Alors que la France a été, depuis le milieu du XIX ème siècle, le plus grand pays d'immigration en Europe, elle a tardé à inclure cette donnée dans son récit national. La société française sait peu de l'histoire de la construction démographique de la population, des processus migratoires, des phénomènes très anciens de mobilité géographique. C'est pourquoi une nouvelle structure culturelle, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, va ouvrir ses portes à Paris au printemps 2007. Elle aura pour objectif de rendre visible et accessible à l'ensemble de la population française la richesse des apports des vagues d'immigration successives à la culture nationale.

La lecture exclusivement sociale de l'immigration l'a identifiée aux problématiques des quartiers défavorisés ou des banlieues. Dans les années 50, 60 et même 70, l'immigration était associée au travail, au point que la figure de référence en la matière était celle du travailleur immigré. Le renversement du milieu des années 70 a conjugué d'un côté le changement de modèle économique, le déclin de l'emploi non qualifié et dès lors la montée du chômage pour les immigrés plus que pour d'autres, avec d'un autre côté la mise en place de la politique du regroupement familial. Les politiques de la Ville, depuis le début des années 80, ont porté notamment sur les thèmes de la pauvreté, du développement social et de l'échec scolaire dans les quartiers où l'immigration est fortement représentée.

Toutefois, des thématiques identitaires ont émergé et se sont développées fondées sur l'appartenance ethnique ou religieuse. Lors des événements dans les banlieues en 2005, si beaucoup de facteurs notamment économiques, sociaux ou liés à l'urbanisme et aux conditions de logement sont susceptibles d'expliquer ces phénomènes, ceux-ci renvoient aussi à la question de l'identité culturelle des « héritiers de l'immigration ».

#### 1.2 la question des relations intra-européennes et des relations avec les pays tiers

L'un des objectifs de l'année du dialogue interculturel est aussi de renforcer un sentiment d'identité européenne commune parmi les citoyens sur la base de valeurs partagées. L'absence de ce sentiment d'appartenance peut être considéré comme un facteur parmi d'autres de désaffection ou désaccord à l'égard de la construction européenne, tel qu'elle s'est notamment manifestée en France en 2005.

Lors de cette année 2008, la question des relations intra-européennes et en particulier celles entre les pays de l'Europe de l'ouest et les nouveaux entrants méritent d'être traitée. Les relations entre les deux présidences de l'Union européenne pour 2008 pourraient faciliter le traitement de cet aspect du dialogue et le montage de projet commun avec la présidence slovène pourraient contribuer à cet éclairage.

De plus le gouvernement français a décidé à cet égard l'organisation d'une « Saison culturelle européenne », dans le cadre de la présidence de l'Union européenne au second semestre. Cette Saison culturelle aura pour ambition de faire connaître au public français la diversité créatrice des cultures européennes, de contribuer à la circulation des artistes et des œuvres en Europe et de nourrir la réflexion sur notre patrimoine commun. Certaines manifestations s'inscriront donc naturellement, compte tenu de la proximité de leurs objectifs, dans le double cadre de l'Année du dialogue interculturel et de la saison culturelle européenne.

Plusieurs thématiques pourront être abordées comme la place du dialogue interculturel dans les programmes de coopération eurorégionale et transfrontaliers, la reconnaissance et la promotion du patrimoine interculturel en Europe, la reconnaissance de l'apport culturel d'autres pays européens à la culture française et de l'émergence d'une culture métissée, les problématiques identitaires comparées.

Par-delà l'affirmation de diversités, l'ouverture culturelle a également permis de prendre conscience non seulement des différences mais aussi des points communs et des métissages entre les cultures. De ce

point de vue, la mobilité et notamment les échanges de jeunes, dans un cadre bilatéral ou dans un cadre communautaire, ont beaucoup fait pour favoriser la conscience d'une appartenance à un espace commun et d'une diversité des cultures en Europe.

Outre les échanges bilatéraux (et notamment les échanges organisés par l'Office franco-allemand de la jeunesse depuis plus de 40 ans), les programmes communautaires ont développé la mobilité des jeunes dans le cadre scolaire, tant au niveau de l'enseignement secondaire (programme Socrates), de l'enseignement professionnel (programme Leonardo da Vinci) que de l'enseignement supérieur (programme Erasmus). Ces échanges ont eu un impact sur les représentations des uns et des autres.

Par ailleurs les relations avec les pays tiers (notamment les pays du pourtour de la Méditerranée) doivent aussi être mises en exergue, et en particulier les relations avec les cultures des pays d'émigration vers l'Europe. L'interaction entre les problématiques internes de relation avec les cultures issues de l'immigration, et les relations culturelles avec les pays d'origine devrait être plus particulièrement mise en valeur.

En France, la présence importante d'immigrés venus d'Afrique, du Maghreb, d'Asie et de Français issus de ces cultures et possédant une « double culture » peut constituer un potentiel favorable au développement d'échanges culturels et économiques transnationaux, bénéfiques également au niveau des autres pays de l'UE dans le contexte de mondialisation des échanges économiques et humains.

## **2 Priorités nationales pour l'année 2008**

Il s'agit d'articuler la dynamique de l'année européenne en incluant deux dimensions essentielles à la recherche de solutions pérennes en matière de cohésion sociale :

- une démarche scientifique d'analyse, d'observation et de connaissance,
- un processus participatif d'implication et d'engagement de la société civile.

La nature des projets à mettre en œuvre sera de quatre ordres :

- Événements culturels et artistiques : ceux-ci devront prendre en compte la dimension symbolique (événements de portée nationale et fortement médiatiques) et la dimension du territoire afin que le plus grand nombre d'individus puissent se sentir impliqué ;
- Rencontres/colloques : la nécessité de construire un discours et d'objectiver les notions de diversité ou dialogue interculturel est essentielle. Une meilleure connaissance partagée des notions de diversité et d'interculturel devrait permettre de développer une politique opérante au niveau national, régional et local. Des colloques rassemblant des acteurs, des chercheurs, des intellectuels et des artistes permettront de préciser les différents aspects du dialogue interculturel et assurer la diffusion dans les couches les plus larges de la population ;
- Recherche : mobilisation de la communauté scientifique sur le thème de la diversité et de l'interculturel. Organisation de séminaires nationaux et internationaux permettant de dégager les problématiques, de croiser les approches scientifiques et les apports des différentes disciplines. Valorisation (colloques, publications) des recherches et des équipes contribuant à cette réflexion : CNRS, Universités, programmes interministériels ("Villes et Culture"...), projets soutenus par l'Agence nationale de recherche ou par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.
- Publications : actes de colloque, hors série « Hommes et migrations », répertoire des projets labellisés tout au long de l'année, rapport d'étude méthodologique sur les pratiques et leurs conditions de transférabilité. Un espace dédié sera créé sur le site internet du ministère de la culture et de la communication.

Lors de l'année 2008, des événements se dérouleront sur le territoire national, notamment au second semestre la saison culturelle européenne, dont l'opérateur est Cultures France, et l'événement de clôture de l'année du dialogue interculturel sous Présidence française. Par ailleurs, différentes initiatives pourront recevoir le label « année européenne du dialogue interculturel » et, le cas échéant, pour celles qui se dérouleront au cours du second semestre 2008, le label « Présidence française de l'Union européenne ».

En 2006-2007, se déroulent la campagne « tous différents, tous égaux », dont la diversité culturelle constitue un thème central ainsi que l'année européenne de l'égalité des chances. L'année 2008 sera mise à profit pour évaluer et valoriser les actions entreprises.

Les propositions d'actions ciblées en voie d'élaboration ou qui feront l'objet d'un appel d'offres afin de mobiliser largement sur le territoire pourraient être réparties entre trois thématiques :

#### Le dialogue interculturel, l'intégration et le « vivre ensemble » :

- actions autour de la question de la mémoire et de l'histoire de l'immigration ;
- exposition et colloque franco allemand histoire de l'immigration comparaison France Allemagne à la CNHI à inscrire sur la « feuille de route » franco allemande ;
- appel à projet auprès des musées de France, des bibliothèques, des établissements de spectacle vivant, des structures de l'art contemporain et des services d'archives afin d'encourager l'adoption de stratégies interculturelles.....
- appel à projet auprès des collectivités territoriales
- Fonds Images de la diversité qui vise, dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel et de la vidéo, à améliorer la connaissance des réalités et expressions des populations immigrées ou issues de l'immigration et à en valoriser la mémoire et le patrimoine culturel ;
- reconnaissance du patrimoine : journée d'étude sur les archives des associations et lieux de mémoire en lien avec la CNHI et la Direction des Archives de France ; renforcement de la campagne de témoignages oraux engagée par le réseau des services d'archives communaux et de la campagne de collecte des archives liées à l'immigration ;
- « Nuit des musées » consacrée au dialogue interculturel ;
- Organisation d'actions autour de la thématique sport et dialogue interculturel ; rencontre de représentants du mouvement sportif, européen et chinois, pour la découverte d'un outil linguistique commun aux jeux olympiques d'été, à Bordeaux en juillet 2008 ; rencontres sur le veille sportive, outil de dialogue interculturel intra-européen, les 9 mai 2007 et 2008 ainsi qu'en novembre 2008.

#### Les relations intra européennes en lien avec le programme de la présidence française de l'Union Européenne :

- la caravane de la citoyenneté (Cf ci-dessous)
- Colloque « Rifa » 2008 : mise à disposition des résultats d'une enquête sur les références interculturelles des Français, Allemands, Italiens et réflexion sur les éléments constitutifs d'une culture européenne à partir des cultures nationales et de leurs regards croisés ;
- Label du patrimoine européen : première réunion des opérateurs des sites labellisés « Patrimoine européen ». Elle permettrait de réunir les opérateurs sur le thème de la construction d'un réseau et la coordination de leurs actions, de réfléchir sur la manière dont ce réseau peut permettre au patrimoine culturel d'être l'un des éléments du dialogue interculturel en Europe ;
- L'événement Jeunesse organisé dans le cadre de la présidence française en présence de tous les conseils nationaux de la jeunesse des Etats membres
- des manifestations fortement ancrées dans une culture territoriale et populaire existent sur tout le territoire européen (carnavals..) ;
- Colloque sur la mobilité des artistes dans le domaine du spectacle vivant ;
- Colloque sur le plurilinguisme dans les services publics.

#### La valorisation de la diversité

- Etats généraux des cultures urbaines ;
- patrimoine et archives de l'immigration ;
- Biennale de l'histoire de l'immigration ;
- Fonds Sud Cinéma qui favorise le développement d'une collaboration avec des réalisateurs des pays du sud, et la production de films à forte identité culturelle ;
- Programme de préservation des patrimoines audiovisuels et de promotion de la diversité culturelle du Ministère des affaires étrangères ;
- Un accent particulier sera porté aux arts numériques. Les artistes, en s'appropriant les inventions techniques et industrielles de leur époque, redéfinissent les contours de la création contemporaine et

déplacent le rôle des publics et des œuvres. Une manifestation « les nuits lumières » consacrée aux arts numériques, à la vidéo et au cinéma se déroulera au Grand Palais au second semestre 2008.

Par ailleurs un accent particulier sera porté aux événements de clôture sous Présidence française.

### L' événement de clôture

Tout au long de l'Année, une coordination étroite sera assurée avec la Slovénie et la Commission pour préparer cet événement. Cette coopération permettra d'intégrer la dimension communautaire dans la manifestation de clôture.

D'ores et déjà au niveau national, plusieurs idées ont été évoquées pour l'évènement de clôture, qui sera construit en correspondance avec l'évènement d'ouverture proposé par la Slovénie.

- Caravane de la citoyenneté : une « caravane » pour la rencontre des cultures partirait de Slovénie et ferait étapes dans quelques pays européens avant d'arriver en France dans quelques grandes villes. Cette caravane serait l'occasion de manifestations artistiques mais aussi de débats sur les territoires avec les acteurs de l'éducation, du champ social, de l'entreprise, de l'art et de la culture et avec la population, en particulier les jeunes.
- Cultures urbaines : des institutions se mobiliseront afin de valoriser la richesse des cultures urbaines . Des Etats généraux des cultures urbaines se dérouleront en régions au dernier trimestre 2008 pour aboutir à un événement à l'EPPGHV en décembre 2008. En parallèle le Grand Palais accueillera une manifestation dédiée aux cultures urbaines avec des artistes issus de toute l'Europe.
- En octobre 2008 serait organisée une valorisation nationale d'un certain nombre d'actions qui auront été labellisées et une journée professionnelle de présentation, évaluation des pratiques. Il est essentiel d'insister sur l'analyse des pratiques professionnelles mais de considérer parallèlement la question de la reproduction ou transférabilité des actions selon le contexte politique, social, culturel de chaque territoire.

### **3 Education**

Les sociétés européennes sont confrontées depuis quelques années aux limites de deux modèles d'intégration des jeunes et des populations mis en œuvre depuis des décennies : le modèle républicain et le communautarisme. Le dialogue interculturel peut constituer le paradigme fondateur de politiques éducatives visant à surmonter ces limites.

L'objectif de cette année est, de ce point de vue, de contribuer :

- A la découverte par les enfants et les jeunes de la façon dont la culture française s'est enrichie des apports culturels d'autres pays européens ou extra européens, notamment par la mise en valeur des apports étrangers dans les arts, les savoirs, les loisirs et les pratiques sociales ;
- A l'appréhension de la richesse de la culture de l'autre : pour qu'il y ait dialogue interculturel, la connaissance de l'histoire de l'autre est un préalable indispensable à la connaissance de soi ;
- A la construction d'une citoyenneté à la fois nationale et européenne.

Au niveau individuel, il est essentiel que les jeunes appréhendent les interactions entre leurs appartenances multiples (familiale, collective, locale, régionale, nationale, « ethnique », etc.) et le partage et le dialogue interculturel, comme des facteurs de construction de leur identité, d'enrichissement mutuel et de prévention contre les risques d'enfermement et de repli identitaire.

L'enjeu majeur de l'année 2008 est donc de mettre à jour – le cas échéant de favoriser - ces différents espaces de socialisation des enfants et des jeunes comme des leviers visibles du dialogue inter-culturel. A cet égard, l'éducation artistique et culturelle doit en constituer l'un des vecteurs prioritaires, dans tous les temps de

l'enfant (scolaire, péri scolaire et extra scolaire). Elle doit favoriser l'appréhension par les enfants et les jeunes de la diversité culturelle comme facteur d'enrichissement mutuel.

Sont concernés :

- Les établissements d'enseignement relevant de l'Education nationale, tous niveaux confondus, de l'école maternelle à l'université,
- les établissements d'enseignement artistique spécialisé sous contrôle pédagogique du ministère de la culture et de la communication,
- Les établissements d'enseignement supérieur « Culture »,
- Les associations intervenant hors temps scolaire, en particulier celles relevant des fédérations de jeunesse et d'éducation populaire,
- Les réseaux d'échanges non-institutionnels entre jeunes, notamment sur le web
- Le secteur de l'édition, dont l'édition jeunesse.

Les actions devront privilégier les échanges en favorisant le dialogue et la mobilité.

Deux axes seront plus particulièrement développés :

- **Mobilité** des jeunes : Renforcement de la participation des établissements d'enseignement au programme d'actions dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, partenariat avec l'OFAJ et avec le programme Jeunesse en Action. Un appel à projet pour la mise en œuvre de classes européennes notamment sur la question du patrimoine et sur celle du « vivre ensemble », pourra être lancé.
- **Dialogue** : favoriser le dialogue interculturel implique de rendre accessibles des espaces d'expression dans les écoles et les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, sur des domaines transversaux. Ces espaces, embryons de l'espace public, pourront permettre aux équipes éducatives de sensibiliser et d'éduquer les jeunes aux valeurs du dialogue et aux pratiques de la démocratie. Ils pourraient utilement accueillir des acteurs peu présents dans l'espace éducatif : intervenants du monde culturel, associatif, de la jeunesse, parents d'élève. Les collectivités en charge de la construction et de la rénovation des bâtiments d'enseignement pourraient utilement intégrer cette dimension dans leurs cahiers des charges. Les projets de masters Erasmus Mundus impliquant un consortium d'établissements européens et accueillant des étudiants des pays tiers seront encouragés ; des projets d'échanges (de classes, d'associations) pourront être développés dans le cadre du programme éducation et formation tout au long de la vie, notamment via Internet et les nouvelles technologies et en appui sur le dispositif des jumelages. Par ailleurs, des projets devront être développés autour de la question des apprentissages linguistiques, vecteurs obligés de tout dialogue. Un soutien sera également apporté aux projets culturels européens interuniversitaires (mise en réseau d'œuvres, de résidences d'artistes, de spectacles plurilingues, de pratiques artistiques étudiantes...) ainsi qu'aux séminaires de coopération européenne entre établissements d'enseignement supérieur.

Il sera intéressant de valoriser les projets de mobilité, de réseaux ou de coopération multilatéraux qui mettent l'accent sur le dialogue interculturel et explorent les interactions entre éducation et culture, comme les y invitent l'appel à projets pour l'année scolaire 2007-2008.

Plusieurs projets concrets peuvent s'inscrire dans ce cadre :

1. La réalisation d'un produit multimédia présentant les grandes lignes de l'histoire européenne des arts, destiné aux jeunes de 11 à 16 ans sera l'occasion de mettre en valeur les apports des différentes civilisations – y compris non-européennes – à la construction d'une culture européenne commune.
2. Le catalogue « Images de la culture », le fonds « Images de la diversité », les dispositifs « école au cinéma, collège au cinéma, lycéens au cinéma » peuvent être des outils majeurs à la disposition des enseignants et des professionnels de l'action éducative pour promouvoir le dialogue interculturel. Un outil pédagogique sera réalisé afin d'accompagner de façon spécifique les films du catalogue dont la thématique est en relation directe avec le dialogue interculturel. La littérature jeunesse sera aussi largement utilisée.
3. Si de nombreux conservatoires et écoles de musique, de danse et d'art dramatique s'ouvrent depuis plusieurs années à la diversité culturelle, ces ouvertures restent largement de l'ordre d'une réponse à une demande sociale fragmentée (ouverture de classes de musique ou de danse traditionnelles pour satisfaire aux exigences du respect du pluralisme). L'année 2008 doit être l'occasion d'aller plus loin et de prolonger la prise en compte de la diversité culturelle par l'intégration d'une dimension inter-culturelle dans l'activité des établissements.

4. La valorisation et le développement de sites Internet pourraient être utilisés dans un objectif d'éducation interculturelle. La création d'un « musée imaginaire européen », qui serait un site éditorial de référence dans le monde de l'histoire et de l'histoire de l'art permettrait de promouvoir des stratégies et des valeurs de renforcement de la citoyenneté. Des analyses comparatives d'œuvres sur des thématiques et des périodes historiques communes dans plusieurs musées européens en favorisant la diversité des points de vue et des cultures, seraient une aide éducative essentielle. Par ailleurs dans le cadre du comité pour la mémoire de l'esclavage, un premier travail de recensement des œuvres et documents de musée relatifs à la traite négrière et à son abolition permettra de créer une exposition virtuelle de sensibilisation.
5. Une conférence Euroméditerranéenne qui se tiendrait dans le sud de la France (Nice ou Marseille) en 2008 valoriserait les échanges et avancées des programmes d'éducation et formation (dont Tempus, avec les instruments de la politique européenne de voisinage et l'ensemble des dynamiques associées).

Ces actions seront conduites en partenariat entre les ministères concernés, les collectivités territoriales, les associations en charge des questions de jeunesse (cf Fédérations de jeunesse et d'éducation populaires), les organismes d'échanges (OFAJ..).

#### **4 Bonnes pratiques**

- *Festival Est Ouest de DIE* propose de découvrir de façon originale l'ensemble du patrimoine culturel d'une Europe souvent laissée de côté et un environnement artistique jusqu'ici inexploré ;
- L'association *Génériques* s'attache à inventorier et à valoriser les archives publiques et les sources iconographiques et audiovisuelles sur les étrangers en France ;
- *EPRA* est une banque de programmes radiophoniques qui mutualise et redistribue à un réseau de 120 radios réparties sur l'ensemble du territoire, des programmes produits par des radios associatives et traitant des questions d'intégration et de lutte contre les discriminations ;
- *Traces* : forum régional des mémoires d'immigrés en Rhône-Alpes qui par des actions artistiques et culturelles valorisent les parcours et les identités « immigrés » ;
- *Plusieurs festivals de cinéma notamment le Festival des 3 continents à Nantes, le Festival du film israélien de Paris, la Biennale des cinémas arabes à Paris* ;
- *Rue au Grand Palais* : la nef du Grand Palais a ouvert ses portes aux cultures urbaines ;
- *Les rencontres de la Villette* mettent en valeur chaque année les cultures urbaines en lien avec les réalités de la société ;
- *Festival des Nuits Mépris* rassemble un public varié autour d'activités festives et musicales mêlées de débats sur les thèmes de la solidarité, de l'action humanitaire, du respect des cultures et de la défense des droits de l'homme ;
- *Paris quartier d'été* organise chaque année de grands événements à dimension artistique et populaire dans les sites les plus prestigieux, les plus symboliques ou les plus insolites de la capitale. Il met l'accent sur la diversité des cultures ;
- *Les francophonies de Limoges* a pour mission de promouvoir le théâtre contemporain de langue française et fait connaître le travail des créateurs qui ont en commun d'avoir choisi le français comme mode d'expression ;
- *Festival Mira* est né de la volonté commune du Théâtre National de Toulouse Midi-Pyrénées, du Théâtre Garonne (Toulouse), et du Centre de Développement Chorégraphique (Toulouse) de relancer une dynamique d'échanges et de coopération entre la France et l'Espagne dans le domaine du spectacle vivant (théâtre, danse, musique), et de promouvoir ainsi la création contemporaine dans le grand sud-ouest européen ;
- *Festival Musiques métisses d'Angoulême* s'impose comme lieu de création, de rencontres et de dialogue Nord-Sud, véritable tremplin de tous les grands artistes d'Afrique francophone, de l'Océan Indien, de la Caraïbe, d'Afrique anglophone et lusophone. Il propose des concerts, des spectacles de rues, des animations de quartiers ;
- *Festival 38eme Rugissants et son cycle annuel de Musiques* à Grenoble explore la diversité des langages musicaux actuels, en reliant la création avec les grands courants de la musique du XXe siècle, en confrontant tradition et modernité, en mariant l'instrument acoustique aux nouvelles technologies musicales ;

- *Festival interceltique de Lorient* réunit chaque année en Bretagne des groupes de musique celte de nombreux pays, dérivée de l'histoire des marines bretonne, britannique (Irlande, Écosse, Pays de Galles, Cornouailles) et ibérique (Galice, Asturies) ;
- *Musée Dauphinois* de Grenoble et ses expositions typiquement interculturelles (sur les Arméniens, les Grecs, les Maghrébins, les français d'Algérie et d'Isère...) ;
- *Biennale de la danse* à Lyon ;
- Plusieurs manifestations littéraires valorisent la littérature européenne et extra européenne : *Etonnants Voyageurs* à Saint Malo, *Festival Teranova* de Metz, *Voix de la méditerranée* à Lodève, *Prix Jean Monnet au salon de la littérature européenne* à Cognac ;
- *Opérations les Portes du Temps* permettant de sensibiliser au Patrimoine et aux pratiques artistiques des enfants issus des banlieues et des quartiers défavorisés.
- Campagne « *Tous différents, tous égaux* »,
- le programme de recherche interministériel : "*Cultures, villes et dynamiques sociales*", associant depuis 2000 les ministères de la Culture et de la Communication ; de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer (PUCA) ; de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; la délégation interministérielle à la Ville (DIV) ; le fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (devenu agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances),
- *le programme de recherches territorialisées en Rhône-Alpes* (ministère de la Culture et de la Communication / collectivités), portant sur les enjeux culturels et urbains du travail de mémoire,
- l'appel à projets de recherche "*Les Suds*" de l'agence nationale de la recherche en 2007.

## 5 Stratégie de communication

La stratégie de communication aura pour objectif de mobiliser l'ensemble des partenaires afin qu'ils développent des projets tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire et sensibiliser largement les citoyens au travers des médias nationaux et de proximité.

### De mars à octobre 2007:

- Repérage de partenaires
- Constitution d'un comité de pilotage :
  - Préparation des critères de labellisation,
  - Préparation des éléments d'un appel d'offre pour la communication de l'année européenne
  - Valorisation des projets existants (préparation d'un répertoire de projets "interculturels" sur le territoire)

### octobre 2007

Journée de présentation de l'année du dialogue interculturel et d'information sur des initiatives internationales et européennes

- **International** : actions de l'Unesco sur l'interculturel (mise en œuvre de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, programme des villes pour la paix...) / initiative Unesco - IOM pour la constitution d'un réseau international des institutions culturelles liées aux questions de la migration / Convention sur le droit des migrants
- **Europe** : projet "Conversations" du British Council / programme sur la diversité culturelle (Parlement allemand et Assemblée nationale) / 2<sup>ème</sup> édition du séminaire sur le dialogue interculturel par la fondation Genshagen et l'Ofaj / Conseil de l'Europe / Relais culture Europe / Programmes communautaires
- **Année européenne du dialogue interculturel (2008)** : présentation et lancement de la campagne de labellisation

### février 2008

- Colloque scientifique sur la question du dialogue interculturel en l'élargissant à celles de la diversité et de la cohésion sociale prévu à la CNHI
- Lancement de la campagne de communication
- 1<sup>ère</sup> campagne de labellisation des projets existants (publication du répertoire des projets interculturels..)

### à partir de janvier 2008

- Dépouillement et choix des projets "en cours" retenus pour l'année 2008
- Les « rendez vous du réseau » à la Cité : modules théoriques sur le dialogue interculturel, sur les question histoire/mémoire et modules pratiques sur le montage de projets et la recherche de financements

### **Janvier à juin 2008**

- Suivi des projets en vue d'une valorisation au niveau national notamment dans le cadre des événements de clôture prévus pour la fin 2008

### **juillet 2008**

- 2<sup>e</sup> campagne de labellisation (publication du second répertoire des projets labellisés et réalisés en 2008)

### **Décembre 2008 :**

- Biennale de l'histoire de l'immigration
  - Évaluation des projets
  - Mise en valeur des « bonnes pratiques »
  - Publication des actes du colloque de 2007, présence de *Hommes et Migrations* etc...
  - Espace de rencontre et d'exposition pour organismes labellisés (événement national de l'année du dialogue interculturel)
- Festival culturel (thématique à définir : cultures urbaines, métissage, altérités...) / événement de clôture
  - Expositions, installations artistiques
  - Spectacle vivant

### Communication à travers les médias

Les médias de service public pourront relayer les actions mises en œuvre, notamment :

- France Télévisions
- Radio France
- Arte
- France 24
- Radio France Internationale
- TV5 Monde
- Institut national de l'audiovisuel

Les autres médias (radios associatives, télévisions associative, presse quotidienne) seront sensibilisés afin de toucher les populations au plus près des territoires.

## **6 Pérennisation des actions**

- Mobilisation des établissements culturels : « Vivre ensemble »
- Plan de formation des médiateurs : la place des médiateurs et des acteurs de la vie culturelle est déterminante pour que la diversité et le dialogue interculturel soient effectivement pris en compte.
- Evolution des programmes scolaires (Cf groupe de pilotage de la CNHI)
- Mise en œuvre d'une exposition itinérante sur un siècle et demi de présence maghrébine en France
- Exposition Cité « Regards croisés France / Allemagne » en 2009, diffusion prévue à Berlin

## **7 Suivi et évaluation**

Le suivi sera effectué par le comité de pilotage. L'évaluation des actions sera effectuée à partir d'une méthodologie dont les bases pourraient être proposées par le département des études et de la prospective et de la statistique du ministère de la culture et l'Observatoire des politiques culturelles.